

Le chantier en images

Les vitraux du chœur, dont cinq sont classés, ont été restaurés et protégés. Ces vitraux ont été déposés, nettoyés, remis en état et pour ceux situés côté nord, vers la place de l'abbé Kerebel, doublés d'une verrière pour les préserver de l'effet des précipitations. Datés du XVI^e siècle pour les plus anciens, ces vitraux, véritable trésor patrimonial, ont retrouvé tout leur éclat et renforcent l'atmosphère de l'église.



Le diagnostic réalisé avant-travaux par Régis Martin, architecte en chef des Monuments historiques, pointait les défauts des vitraux dont certaines parties étaient manquantes. Ces vues permettent de mesurer la qualité du travail effectué par les maîtres verriers de la Maison Lorin.



Les partenaires de l'opération

Maîtrise d'ouvrage



Partenaires institutionnels et financeurs



Les entreprises qui ont participé à ce chantier

Maîtrise d'œuvre

- Architecte en chef des Monuments historiques



- Économiste



- Bureau d'études techniques Fluides



Sont intervenues sur ce chantier

- Coordinateur de sécurité et protection de la santé



- Maçonnerie
- Pierre de taille



- Horlogerie • Campanaire
- Paratonnerre



- Électricité • Éclairage
- Chauffage



- Bureau de contrôle



- Charpente



- Menuiserie



- Couverture



- Vitraux • Serrurerie



- Restauration de sculptures



- Nettoyage



2022 - 2024 Restauration générale de L'église Notre-Dame de l'Assomption de Montville

L'église Notre-Dame de l'Assomption a connu un important chantier de restauration entre 2022 et 2024. 1,3 million d'euros de travaux de protection, d'embellissement et de mise en accessibilité ont été réalisés. Ces interventions intérieures et extérieures donnent un nouvel éclat à l'édifice.

Cette opération est initiée en 2017. La Commune de Montville commande une étude de diagnostic de son église dans la perspective de la mettre hors d'eau, de l'assainir, d'en restaurer les vitraux et d'en réparer les parements. Dans la conclusion de son diagnostic rendu en mai 2019, Régis Martin, architecte en chef des Monuments historiques, relève que l'église de Montville souffre de perturbations sanitaires liées à la fois à sa « situation enclavée dans la trame urbaine et le terrain » et à « l'impact de fuites en partie haute ». Régis Martin indique également que deux verrières doivent être réparées, que l'installation électrique doit être complètement renouvelée et qu'une issue de dégagement supplémentaire pourrait facilement être percée au sud pour améliorer la sécurité du public. Et selon lui, « il suffirait de peu d'interventions extérieures pour que le monument trouve dignité et noblesse aux yeux des passants ».

La Municipalité conduite par Anne-Sophie Clabaut, maire, engage le processus et en novembre 2022, le chantier est lancé. Six des entreprises retenues sont qualifiées pour travailler sur les monuments classés. Ces certifications garantissent savoir-faire et restauration de qualité ! Découverte.



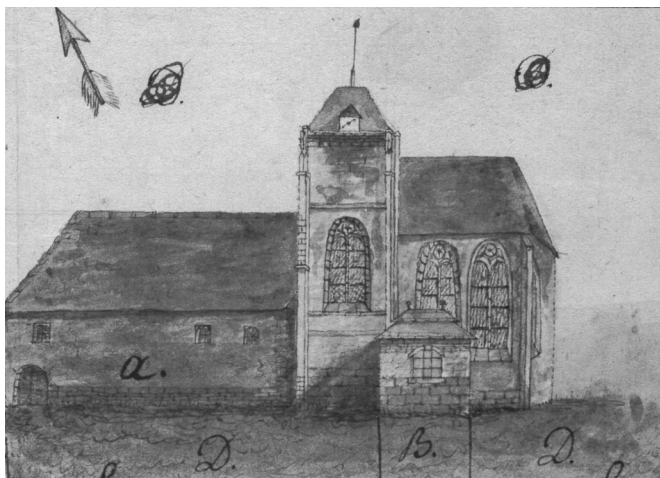
L'échaffaudage installé durant plusieurs mois à l'intérieur de l'église témoigne de l'ampleur du chantier.

L'église Notre-Dame de l'Assomption

L'église est le témoin de l'histoire de la Montville depuis 1000 ans.

Notre-Dame de l'Assomption fut d'abord une chapelle du château des barons de Montville. Le clocher du XI^e siècle en témoigne. Elle devient ensuite église du village groupé autour du vieux château. Le chœur gothique est édifié au XV^e siècle. À la Renaissance, le Baron de Montville et le Curé de la paroisse dotent ses fenêtres de vitraux dont il reste quatre exemplaires. Utilisée comme Temple de l'Être suprême pendant la Révolution, elle est rendue au culte en 1801. Montville devenant un bourg industriel, la nef est construite au milieu du XIX^e afin de répondre à l'augmentation de population. Réalisée sous la mandature d'un maire protestant, elle ne comporte ni statue ni représentation sur ses vitraux.

La statue de saint Jean Bosco a été offerte par l'abbé Claude Joutel, lors de la création en 2001, de la paroisse regroupant onze villages autour de Clères et Montville.



Dessin datant de 1800 environ, montrant l'église avant sa transformation, au milieu du 19^e siècle, pour porter la nef à la même hauteur que le chœur.

La devise républicaine inscrite sur la façade

L'église de Montville porte l'inscription de la devise républicaine sur sa façade nord. Plus de cent cinquante églises françaises, dont quatre en Seine-Maritime, présentent cette particularité. Adoptée en 1848, la devise *Liberté, égalité, fraternité* est inscrite sur les bâtiments publics de France depuis 1880. À Montville, le Conseil municipal, conduit par Évode Chevalier, décide en février 1887 que la devise doit figurer sur les monuments publics communaux. La Commune ayant financé une grande partie de l'agrandissement de l'église, elle fait peindre la devise sur le collatéral et République française sur le clocher en octobre 1887.

Le chantier en images



Le coq qui trône au sommet du clocher de l'église a été restauré. Un paratonnerre a également été installé et les cloches ont été révisées.



La toiture de la sacristie est entièrement neuve et l'ensemble de la couverture a été révisée. Les gouttières ont été remplacées et un réseau de drainage a été réalisé en périphérie du bâtiment pour l'évacuation des eaux pluviales afin d'assainir l'édifice.



La création d'une issue de secours et la réalisation d'un accès pour personnes à mobilité réduite améliorent l'accessibilité et la sécurité de l'église.



Des sculptures du chœur avaient subi des détériorations sous la poussée des sels en cristallisation suite à une fuite au niveau du chéneau. Un traitement a permis de stopper l'effet de l'humidité et de restaurer la pierre.

Le chantier en images



Les bancs ont été restaurés et des menuiseries du chœur ont été remplacées. Parallèlement à l'intervention des entreprises, des paroissiens se sont affairés au nettoyage et à la restauration du chemin de croix.



L'intérieur de l'église a été repeint et l'ensemble du réseau électrique, intégrant l'éclairage, le chauffage et la sonorisation a été remplacé.



Les façades ont été nettoyées, les anomalies reprises et l'édifice a bénéficié d'un rejointoiement complet. Dans le cadre de l'opération de requalification du centre bourg, la Commune a intégré la réalisation d'un parvis et l'effacement des câbles électriques qui passaient devant la façade de l'église.